

Compte rendu réunion Cyclad

02 octobre 2020

Quel devenir pour la Déchetterie de Vouhé ?

présents :Thierry Blaszezyk , Sophie David, Isabelle Proteau

Constat technique général :

Les déchetteries doivent se moderniser de façon générale. Aujourd'hui 30 filières de déchets sont traitées . Le tout-venant forme un quart des tonnages mais 50 % des coûts. Il n'est pas traité sur notre territoire et part vers le 33 et 86 pour l'enfouissement.

La Taxe TGAP est aujourd'hui de 18 euros la tonne et passera à 65 euros en 2025.

Le constat est le besoin de nouveaux outils complémentaires , de déchetteries plus grandes (plus de 1 ha avec plusieurs agents mais moins nombreuses). C'est un constat national.

On constate une perte de vitesse des petites déchetteries et un rajout de filières sur les déchetteries de Aigrefeuille , Surgères et le Thou.

Cyclad n'est pas éligible aux subventions de l'ADEME (possibilité de 30% de subvention sur des travaux). La préconisation est d'être à moins de 15 km ou 10 min d'une déchetterie.

Projet de Cyclad à court terme :

- *Fermeture de Vouhé
- *La Devise et Saint Saturnin à mi-temps
- *une fusion entre le Thou et Aigrefeuille
- *le reste sera inchangé

Au final : 4 déchetteries sur le territoire Aunis sud

Le site de Vouhé :

Il est situé près de la station de compostage de Suez(?) et fait 1,5 ha.

- *possibilité de mutualiser les moyens
- *piste de requalification : site de préparation bois avec un copartage possible avec La Rochelle. Ce serait un site pour professionnels et non pas pour les particuliers. Aujourd'hui le bois part dans les landes , en Scandinavie.

Le site de Vouhé fait partie d'un ensemble .Il y a aujourd'hui un parc de déchetteries beaucoup trop large . Par exemple la CDA (La Rochelle) passe de 13 à 5 déchetteries. La déchetterie de saint Saturnin a réouvert parce que plus éloignée.

L'élue de Saint Georges du Bois informe qu'il est sceptique face à cette annonce . Aujourd'hui il y a 2h d'attente à la déchetterie de Surgères depuis la fermeture de Vouhé. Du coup les gens repartent et jettent dans la nature souvent déchets verts et gravats. Peut être faudrait il envisager de limiter les passages par le biais de carte ou autres ?

Le Maire de Vouhé constate que les chiffres ne sont pas comparables entre des villes comme Surgères, La Rochelle ou Vouhé et que ce n'est pas une bonne base de discussions. On ne doit pas tout ramener à l'agent avec les subventions de l'ADEME. La concentration de tous les services à Surgères aux détriments des habitants des villages alentours doit cesser. Il rappelle que l'optimisation du site avait été déjà discutée et prévue mais que depuis 6 ans rien n'a été fait. Les gens ont besoin de services , il convient de mettre de l'humain dans la ruralité et, sans être contre le projet de filières bois, il faudrait essayer de trouver une solution plus nuancée.

Les élus de Cyclad répondent que créer un nouvel outil permettra de ne pas hausser trop les impôts (15%) sinon il faudra assumer cette augmentation. Il est prévu de doubler la superficie de Surgères et rappelle que les attentes ne sont pas habituelles mais dues au protocole sanitaire Covid ;

Il est ajouté qu'avec des limites de passage les risques de dépôts sauvages risquent de s'accroître.

De plus, légalement, Cyclad devrait faire payer les entreprises pour leur dépôt mais qu'ils ne le font pas pour rester dans un rôle social.

Cyclad est dans une démarche d'économie circulaire : il y a trop de tout-venant qui pourrait être mieux trié au lieu de partir en enfouissement.

Le Maire de Vouhé assure que l'argument du kilométrage n'est pas valable pour Saint Saturnin dont les habitants sont habitués à basculer vers Mauzé. Il réaffirme que rien n'a été fait depuis 6 ans et que maintenant les habitants sont pris en otages et se demandent comment expliquer ceci en tant qu'élue ?

Mr Goriou répond que ce sont des choix politiques pour une homogénéité des services et assure qu'en cas de fermeture du site de Vouhé, CYCLAD se chargera de la communication auprès des habitants et de collecter les dépôts sauvages pendant un certain temps avec des identifications et amendes .

Sophie David ajoute que toutes les déchetteries ont réouvert sauf Vouhé et suppose que la décision de Cyclad est déjà prise. Thierry Blaszyk confirme qu'il est important d'écouter les administrés qui veulent la réouverture.

Le maire de Puyravault, Raymond Desille, prend la parole en reconnaissant la nécessité de modernisation des déchetteries et est sensible à l'aspect financier mais estime qu'il représente ses administrés mécontents qui sont des habitués des petites déchetteries où ils ne passent pas 2 heures. Il constate aussi une forte augmentation des dépôts sauvages et affirme qu'il est difficile d'enlever un service du jour au lendemain .Il propose de trouver peut être une solution intermédiaire concernant les gravats et déchets verts qui sont les plus

utilisés à Vouhé, des ouvertures restreintes voire un compromis avec une orientation vers des choses complémentaires avec Surgères.

Il remarque beaucoup plus de passage de personnes avec bennes et remorques , allant à Surgères à la déchetterie dans le cœur de son village .

Cyclad propose de voir avec Suez d'envisager si une borne de déchets verts peut être gardée à Vouhé afin de répondre à une des demandes. Il rappelle que Vouhé et La Devise sont 20 % plus chères (prestataires plus cher parce que moins de tours de bennes, isolées donc vandalisme fréquent ; le coût par personne est environ de 5 euros contre 50 cts à Surgères). Il est ajouté qu'il convient d'attendre la fin des travaux en cours qui perturbent pour l'instant le bon fonctionnement de Surgères .Il est ajouté que tous les arguments ont été entendus mais que la ruralité coûte chère et que c'est la collectivité qui les assume.

Le maire de Vouhé demande pourquoi les avoir fait venir si tout est financier et décidé et si les administrés ne sont pas pris en compte alors que tous paient leurs impôts ? il est important d'écouter nos concitoyens . il demande comment conserver nos concitoyens sur le territoire en enlevant les services : la ruralité a bon dos : on garde les inconvénients en ôtant les services. Il donne l'exemple de la poste de Vouhé qui coûte mais qui reste ouverte pour le service qu'elle rend aux habitants.

Sophie David ajoute que les gens ne comprennent pas que les déchetteries de proximité ferment alors que des budgets permettent d'agrandir Surgères.

Il est répondu que les règles nationales ont un coût et que des filières gratuites seront mises en place afin de gagner en coût de fonctionnement mais qu'il y a d'abord des investissements à faire. Les nouveaux sites développeront des filières moins coûteuses et c'est une tendance nationale qu'il convient de suivre.

Les entreprises géreront directement le tri des bois.

Il est rappelé qu'aujourd'hui, le coût par habitant est de 82 euros alors que la moyenne nationale est de 109 euros.

Le but final est de faire baisser le sac noir. Il est prévu de créer une collecte volontaire des déchets organiques avec un compostage à Chambon en 2021

Isabelle Proteau demande si la décision est définitive ou elle est susceptible d'évoluer ?

Il est répondu que la décision sera prise à la CDC mais que l'évolution est encore possible. Il sera étudié avec Suez la possibilité de garder la collecte des déchets verts .

La Devise a plus de filières de tri et la fermeture n'est pas à l'ordre du jour